

Charte des Devoirs de l'Homme

Une proposition de Corpo Nacional de Escutas

NOUS CONSIDÉRONS L'HOMME comme un être grégaire, dotée de droits et devoirs qui structurent leur vie et leur vie en communauté... NOUS CONSIDÉRONS QUE L'EXISTENCE de droits individuels, conférés à tous les Hommes, est une condition préalable pour la liberté, la justice et la paix...

NOUS CONSIDÉRONS QU'IL EXISTE plusieurs instruments, déclarations et chartes consacrant les droits universels de l'Homme dans différents domaines... NOUS CONSIDÉRONS QUE LES DROITS de l'Homme universellement reconnus sont un postulat des garanties que les États doivent fournir, promouvoir et garantir à chaque être humain... NOUS CONSIDÉRONS QUE, EN COLLECTIVITÉ, il y a l'existence, non seulement de droits, mais aussi de devoirs, qu'incombent aux individus...

NOUS CONSIDÉRONS QUE L'ACCOMPLISSEMENT des devoirs en société ne devra pas être assuré exclusivement par l'action ou impulsion des entités gouvernementales, mais plutôt subsidiairement... NOUS CONSIDÉRONS QUE CHAQU'HOMME est responsable pour l'exécution des devoirs individuels qui permettront de mieux atteindre le but et la mise en œuvre de liberté, la justice et la paix...

NOUS CONSIDÉRONS QUE POUR L'EXPÉRIENCE et jouissance pleine des droits universellement reconnus, il est nécessaire que chaque être humain soit un partenaire actif dans le respect de ses devoirs... NOUS CONSIDÉRONS QU'UNE CONCEPTION COMMUNE de ces devoirs de l'Homme est d'une importance majeure pour la pleine réalisation des droits universels.

En ce sens, le CORPO NACIONAL DE ESCUTAS - SCOUTISME CATHOLIQUE PORTUGAISE présente, dans le cadre et en tant que résultat d'un processus de réflexion et participation internes, cette proposition de CHARTE DES DEVOIRS DE L'HOMME, véritable catalogue des obligations qui doivent être promues et remplies individuellement, pour parvenir à une pleine expression de la responsabilité individuelle dans la poursuite du bien commun, une pleine réalisation communautaire des droits universels et une pleine expérience de vie dans la liberté, la justice et la paix.

MOI

L'HOMME A LE DEVOIR DE RECHERCHER LA VÉRITÉ. La vérité est celle qui est au-delà de l'Homme, clarifie et illumine le chemin et l'existence même de l'Homme. Mettre en cause son existence, et ses raisons et circonstances, est un élément de l'identité humaine. Se connaître, comprendre le monde qui l'entoure, aller au-delà des sens, rechercher le savoir et un sens sont des défis de l'Homme, de chaque et de tous les Hommes.

L'HOMME A LE DEVOIR D'ÊTRE UNE PERSONNE DE VALEUR. Les valeurs sont le fondement de l'existence et des relations humaines. Source de jugement et de l'attitude individuelle, et son interprétation particulière de l'identité à chaque Homme, structurant la vie sociale et culturelle des hommes. Un Homme ne peut, en dialogue avec d'autres, ne pas se baser et grandir dans un cadre de valeurs, et les assumer dans ses gestes de tous les jours.

L'HOMME A LE DEVOIR D'AMÉLIORER SA CONDITION. La condition particulière de chaque Homme n'est pas, a priori, le résultat de son choix personnel, mais celle de son attitude envers celle-ci: se conformer ou rechercher à l'améliorer. Chaque homme a, à la fois des forces et des faiblesses, et c'est à lui de les accepter et développer, dans la poursuite du bonheur.

L'HOMME A LE DEVOIR DE VIVRE EN HARMONIE AVEC LE TEMPS ET D'EN DISPOSER AVEC SOIN. Le temps cadre l'Homme et son existence, il est au-delà de l'Homme, il marque toute sa vie et le sens qu'il lui confère. L'éphémère et la nature progressive de l'existence terrestre sont au-delà des possibilités d'action de l'Homme, de sorte que seule l'acceptation sereine permet de trouver un sens dans le temps. Le défi pour chaque Homme est de syntoniser le rythme de sa vie avec le rythme du temps, sans le gaspiller ou vivant contre lui, mais le vivant avec sens.

L'AUTRE

L'HOMME A LE DEVOIR DE PRÉSERVER LA FAMILLE. La famille est la forme la plus ancienne et la plus naturelle de l'agrégation de l'Homme. Vivre la famille ou vivre en famille est quelque chose d'intrinsèque à l'Homme lui-même. Dans la famille, l'Homme naît, grandit, s'accomplit; dans la famille, l'Homme trouve accueil et des soins dans sa fragilité. Préserver la famille est l'intégrer, la recevoir et y être un membre actif, dans un esprit de communion et vie inter-générationnelles qui est structurante de l'Homme lui-même.

L'HOMME A LE DEVOIR DE RESPECTER LES AUTRES ET LEUR SENSIBILISATION, ET PROMOUVOIR LA CONCORDE. L'autre est autant personne que moi, quoiqu'il puisse être très différent. Chaque Homme est unique, né dans de différentes cultures et traditions, a des croyances et des opinions différentes, a ses propres expériences de vie. Chaque Homme doit considérer les autres comme un autre moi, le respecter dans son individualité, au-delà de toutes leurs différences, respecter sa conscience, formée librement et de promouvoir une existence saine entre tous: une communauté où l'individualité de chacun est une expression de sa liberté et où le respect mutuel est le garant de l'harmonie sociale.

L'HOMME A LE DEVOIR DE PARTICIPER ACTIVEMENT À LA POURSUITE DU BIEN COMMUN. Le

Bien commun est la réussite pleine d'une communauté, tout en accord avec la réalisation complète de tous et chacun de ses individus. Ce n'est qu'avec la réalisation pleine de tous les individus qu'on atteindra l'accomplissement de l'Homme. Chaque Homme doit contribuer activement non seulement pour son bien personnel, mais aussi pour le bien de l'ensemble social.

L'HOMME A LE DEVOIR DE PROTÉGER, DE GRANDIR ET DE TRANSMETTRE L'HÉRITAGE QUE LUI ONT LÉGUÉ LES GÉNÉRATIONS ANTÉRIEURES. Des générations précèdent chaque Homme, et des générations lui suivront. Au cours du temps, un héritage - le patrimoine, la culture, la civilisation - traverse les générations, passant de l'une à l'autre se cumulant, l'améliorant, l'adaptant. C'est une ligne de continuité où chaque Homme participe, d'abord recevant et enfin, en le passant, la marquant entretemps, avec sa touche personnelle. Une marque, plus ou moins marquée, mais qui veille à une continuité sans heurts de la ligne.

NATURE

L'HOMME A LE DEVOIR DE PRÉSERVER LA NATURE SOUS TOUTES SES FORMES. La nature, diverse et multiforme, est la base matérielle de l'existence l'Homme; en elle l'Homme s'insère, se meut, en elle l'Homme développe la société, la culture et la civilisation. Il est à chaque Homme, de s'assurer que sa présence et développement ne remet pas en cause la préservation et la pérennité de la biodiversité.

L'HOMME A LE DEVOIR DE BÉNÉFICIER DES RESSOURCES NATURELLES DE MANIÈRE DURABLE.

Les ressources naturelles sont essentielles au développement humain et l'Homme au droit de les utiliser et d'en bénéficier à cet effet. Cette utilisation qui est un droit, devient un devoir concernant la façon dont il est accompli. Dans la nature, le juste équilibre — dans plusieurs dimensions - est essentiel pour la continuité et préservation. La durabilité dans l'utilisation est un devoir de chacun et de tous les Hommes.

Lisbonne, 70 Décembre 2009 61ème anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme

CORPO NACIONAL DE ESCUTAS

Scoutisme Catholique Portugaise

www.deveresdohomem.cne-escutismo.pt